

n° 04 – D 01.06.2018

L'an deux mil dix-huit, le premier juin à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.

Point à l'ordre du jour :

4.3 Tarif préparation concours Métier de Professeur des Écoles (COMéPÉ)

Membres présents : LEVY Patrick, COURTOIS Hervé, GRANET-ABISSET Anne-Marie, LBATH Ahmed, GAILLARD Isabelle, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Eric, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, DENAT Tom, MIGNOT Mégane, BOLF Edith, GARNIER Jocelyne, LOUIE France-Dominique.

Membres représentés : LEBARBE Thomas (procuration à COURTOIS Hervé), BORRAS Isabelle (procuration à BARBIER Emmanuel), CARON FASAN Marie-Laurence (procuration à GRANET-ABISSET Anne-Marie), CHAZE-MAGNAN Ludivine (procuration à RACHIDI Walid), KAFAI Mitra (procuration à GUINET Eric), FARET Mathilde (procuration à DENAT Tom), ROUILLON Joris (procuration à MIGNOT Mégane), RUGGIU François-Joseph (procuration à LEVY Patrick).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu l'avis de la commission des finances du 23 avril 2018,

Considérant que la formation CoMÉPÉ est une formation continue professionnelle visant à préparer aux épreuves du concours de recrutement de professeur des écoles ;

Considérant que cette formation se déroulera du 8 novembre 2018 au 24 mai 2019 ;

Considérant que peut bénéficier de cette formation toute personne pouvant prétendre à un conventionnement dans le cadre de la formation continue ou en reprise d'étude non financée ;

Considérant la note de présentation de la préparation au concours au Métier de Professeur des Écoles (CoMÉPÉ) jointe en annexe ;

Considérant que le tarif proposé s'élève à 1950 euros à compter de l'année universitaire 2018-2019 ;

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les modalités de la préparation au concours au Métier de Professeur des Écoles (CoMÉPÉ) et le tarif fixé à 1950 euros applicable à compter de l'année universitaire 2018-2019.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	35
Membres présents	19
Membres représentés	8
Nombre de votants	27
Voix favorables	25
Voix défavorables	2
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modalités de la préparation au concours au Métier de Professeur des Écoles (CoMÉPÉ) et le tarif fixé à 1950 euros applicable à compter de l'année universitaire 2018-2019.

Publié le : **13.06.2018**
Transmis au Rectorat le : **13.06.2018**

Fait à St- Martin- d'Hères, le 1^{er} juin 2018

Pour le Président et par délégation

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELLE
Joris BENELLE

Préparation Concours au Métier de Professeur des Écoles (CoMÉPÉ)

La formation CoMÉPÉ est une formation continue professionnelle visant à préparer aux épreuves du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles (CRPE).

Elle allie un accompagnement à l'entrée dans le métier à une préparation conforme aux épreuves du CRPE. Elle propose:

- un stage de pratique accompagnée par un « maître formateur » dans une école primaire,
- des cours en présentiel pour créer une vraie dynamique de groupe,
- une prise en charge par un réseau de formateurs expérimentés, compétents et disponibles au sein d'un établissement spécialisé dans la formation des enseignants,
- un accès à un fond documentaire pluridisciplinaire spécialisé dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation.

Dates de la formation: du 8/11/2018 au 24/05/2019.

Hors vacances scolaires, les jeudis et vendredis.

Horaires : de 8h45 à 16h30 (A titre indicatif)


Période de stage : du 14 au 25 janvier 2019 (à confirmer)

Lieu : Site ESPE de Grenoble, 30 avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble

Conditions d'admission à la formation :

Public concerné :

Toute personne pouvant prétendre à un conventionnement dans le cadre de la formation continue ou en reprise d'étude non financé (Cf. circulaire DGESIP du 20 février 2014)

 **La formation ne prévoit pas l'inscription au CRPE. Celle-ci doit se faire de façon individuelle.**

Critères de sélection :

Etre éligible aux conditions d'inscription du CRPE :

- soit être titulaire d'un master 1 (maîtrise) ou d'un titre équivalent ;
- soit être dispensé de condition de diplôme : mère ou père d'au moins 3 enfants ou sportif de haut niveau ;
- soit remplir les conditions d'inscription au 3^e concours de recrutement des professeurs des écoles.

 **Les Bulletins d'inscription seront traités au fil de l'eau dans la limite des places disponibles.**

Descriptif de la formation:

- Préparation au métier d'enseignant + préparation à l'écrit du CRPE + préparation à l'oral du CRPE + stage en école primaire

Volume horaire de la formation CoMÉPÉ : 2h de présentation + 153h de formation + 48h de stage

Tarif: 1950€ (Tarifs 2018-2019)

Capacité d'accueil : 32 stagiaires

Responsable Pédagogique : Anne CARTOUX

Ingénieure Conseil DFCA-UGA : Marie-Lionel DUTEL

Programme de la formation

Module de préparation aux épreuves écrites d'admissibilité au CRPE : 72h

Cette préparation comprend :

- un travail sur les disciplines ;
- des études de documents à caractère pédagogique ;
- des études de productions d'élèves.

- **Préparation à l'épreuve écrite de français : 36h**
 - **Préparation à l'épreuve d'analyse**
 - méthodologie et exercices d'entraînement réguliers ;
 - approfondissement des outils d'analyse littéraire ;
 - étude de concepts et genres littéraires (l'écriture de soi, la mémoire, les genres poétique, romanesque...).
 - **Préparation à l'épreuve d'étude de la langue**
 - révisions des principales notions d'ordre grammatical, lexical, orthographique, phonologique ... accompagnées d'exercices ;
 - mise en œuvre de la pratique raisonnée de la langue et réflexion sur sa pratique à l'école primaire.
 - **Préparation à l'épreuve de didactique du français**
 - analyse de documents pédagogiques ou théoriques portant sur la didactique du français autour de la lecture littéraire, l'étude de la langue, l'étude du lexique, de l'orthographe mais aussi de la didactique de l'écriture et de l'oral ;
 - construction de séances et mise en œuvre d'activités de différenciation (initiation).

- **Préparation à l'épreuve écrite de mathématiques : 36h**
 - **Nombres et calculs**
 - le système de numération décimal de position et d'autres systèmes de numération et d'autres bases que la base décimale. Classification des nombres ;
 - la didactique de la numération à l'école primaire : nombres entiers et nombres décimaux ;
 - classification des problèmes et enseignement des opérations à l'école primaire.
 - **Géométrie plane et dans l'espace**
 - La géométrie : géométrie plane et géométrie dans l'espace ;
 - Trigonométrie ;
 - Didactique de la géométrie à l'école primaire : relations spatiales et géométriques, symétrie, solides de l'espace.

- **Grandeurs et mesures**
 - Didactique des grandeurs et des mesures à l'école, primaire.
- **Organisation et gestion de données**
 - Proportionnalité : lien avec les fonctions linéaires et fonctions affines. Enseignement de la proportionnalité à l'école primaire ;
 - Gestion de données, statistiques et probabilités : moyenne, médiane, quartiles ;
 - Didactique de la gestion de données.
- **Mathématiques à l'école maternelle**
 - Le nombre chez l'enfant ;
 - Quelles mathématiques à l'école maternelle ?

Module de préparation aux épreuves orales d'admission au CRPE : 72h

- **Préparation à l'épreuve de mise en situation professionnelle (dossier option) :**
12h
 - **La conception et la mise en œuvre de séquences**
 - Construire des dispositifs pédagogiques et démarches adaptés ;
 - Elaborer des séquences et séances : Objectifs, finalités, organisation et mise en œuvre ;
 - Expliciter l'évaluation ;
 - Proposer des prolongements.
 - **La conception et l'élaboration du dossier, support de l'épreuve 1 d'admission**
- **Nature et objectifs de l'épreuve**
 - Texte officiel du concours ;
 - Définition de l'épreuve ;
 - Compétences attendues.
- **Éléments de méthodologie de l'épreuve**
 - Choix d'un sujet spécifique : contenus et savoirs scientifiques ;
 - Description et analyse d'une séquence pédagogique mise en œuvre ;
 - Justification du dispositif d'apprentissage, des consignes, de l'évaluation ;
 - Exploitation des supports documentaires (outils pédagogiques, travaux d'élèves, œuvres artistiques de référence, ouvrages d'art ...).

- **La présentation orale du dossier**
 - Justifier ses savoirs scientifiques sur le sujet choisi ;
 - Justifier les contenus techniques, opératoires, notionnels et culturels mis en jeu ;
 - Soutenir une réflexion et une démarche didactique dans le domaine choisi ;
 - Expliciter les choix pédagogiques mis en œuvre et donnant sens à sa séquence ;
 - Expliciter l'organisation du dispositif d'apprentissage, des compétences à acquérir, des consignes, de l'évaluation ;
 - Exploiter l'analyse des données recueillies pour penser une ouverture et des prolongements.
- **L'entretien à partir du dossier et de sa présentation**
 - Approfondir ses connaissances scientifiques, pédagogiques et didactiques dans le domaine considéré ;
 - Approfondir et élargir ses connaissances à d'autres domaines culturels et à d'autres enjeux ;
 - Mettre en relation sa séquence pédagogique avec les missions et les programmes de l'école.
- **Préparation à l'épreuve sur les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) : 24h**
 - **8 TD de 3H pour préparer l'oral EPS du CRPE** qui portera sur : activités gymniques, activités aquatiques, activités athlétiques, jeux et sports collectifs.
 - **Pour chaque APSA :**
 - **Temps de pratique physique** (ou vidéo en natation) pour vivre les enjeux de l'activité physique, en comprendre le sens et aborder quelques modalités de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire ;
 - **Apports de connaissances sur l'APSA**, sur les aspects didactiques, pédagogiques et institutionnels ;
 - **Vidéo d'élèves** et analyse de l'activité de l'élève ;
 - **Traitement de sujets de type CRPE.**
 - **Compléments pour l'enseignement de l'EPS à l'école primaire et maternelle**
 - Chaque APSA est abordée pour l'ensemble de l'école primaire (élémentaire et maternelle) : apports sur la connaissance et le **développement de l'enfant et l'apprentissage** ;
 - Apports sur les **programmes d'EPS**, le socle commun, les aspects sécuritaires (éducation à la sécurité, la citoyenneté...) ;
 - Apports sur la contribution de l'EPS dans **l'éducation à la santé** (nouveau CRPE).
 - **Préparation spécifique à l'oral du CRPE**
 - Apports sur la méthodologie et le traitement de quelques questions type CRPE.

- **Préparation à l'épreuve d'analyse de situation professionnelle : 24h**
 - **Cette préparation comprend :**
 - une réflexion et des apports sur les enjeux, les valeurs et l'organisation du système éducatif et en particulier du premier degré ;
 - des apports méthodologiques ;
 - des mises en situation : travail sur des sujets de type concours.
 - **Les thèmes abordés sont :**
 - droits et devoirs des fonctionnaires ;
 - missions, rôles, fonctions, responsabilités des enseignants : référentiel de compétence des enseignants (2013) ;
 - les grandes lois régissant le système scolaire ;
 - partenariat et collaboration au sein de la communauté éducative (en particulier les relations école/familles) ;
 - prise en compte de l'hétérogénéité du public scolaire : élèves à besoins particuliers (handicapés, allophones, malades, intellectuellement précoces...), élèves en difficultés scolaire (dispositifs d'aide) ;
 - évaluation des élèves et différenciation pédagogique...

Module complément de formation : 12h

- **Philosophie de l'éducation : 6h**
- **Psychologie : 6h**
 - la psychologie des apprentissages ;
 - les processus cognitifs liés aux apprentissages : attention et mémoire ;
 - les différentes théories de l'apprentissage : quels liens avec nos représentations de l'enseignement ?

Stage : 2 semaines de stage + préparation

- **Préparation et retours sur le stage : 9h**
 - **Objectifs**
 - acquérir des compétences méthodologiques pour concevoir son enseignement ;
 - acquérir des connaissances et des capacités pour instaurer un cadre de vie et de travail favorable aux apprentissages ;
 - apprendre à agir dans le cadre réglementaire (respecter les programmes, assumer les responsabilités de l'enseignant) ;
 - prendre conscience de la nécessité pour l'enseignant de mesurer les effets de sa pratique (apprentissage des élèves, organisation du cadre de vie et de travail).
 - **Contenus abordés avant le stage**
 - Concevoir son enseignement : tâches et outils, organisation d'une séance (spécificités élémentaire et maternelle) ;
 - Conduire la classe (1) : organiser la discipline, assumer les responsabilités du maître, gérer les comportements transgressifs.
 - **Contenus abordés après le stage**
 - Conduire la classe (2) : réfléchir sur ses choix (analyse de pratiques liée au positionnement, à l'autorité de l'enseignant).
- **Stage en pratique accompagné par un professeur expérimenté dans une école (voir cahier des charges du stage)**